

MANIFESTE POUR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES EN AVEYRON et dans nos communes rurales de France

Pour un développement local, durable et démocratique de la transition énergétique

Nous, élus, entrepreneurs unis par un attachement profond à notre territoire et à son avenir, affirmons avec force notre engagement en faveur du développement des énergies renouvelables locales.

Alors que pèse aujourd'hui la menace d'un moratoire national sur les projets d'énergies renouvelables, nous tenons à rappeler que :

- **Nos projets sont l'émanation de dynamiques locales**, portées par des collectivités, des entreprises, des acteurs agricoles, des associations et des citoyens engagés.
- **Ils sont conçus de manière responsable**, dans le respect des paysages, de la biodiversité, et à travers une concertation rigoureuse avec les habitants et les parties prenantes du territoire.
- **Ils représentent une opportunité économique et sociale majeure**, en générant des ressources durables pour les communes, en renforçant l'autonomie énergétique, en créant des emplois non délocalisables, et en stimulant l'innovation locale.

Face aux blocages, nous tirons la sonnette d'alarme

Nous dénonçons :

- **La lenteur et la complexité des procédures administratives**, qui freinent la mise en œuvre concrète des projets, malgré un large soutien local.
- **L'absence de reconnaissance effective du caractère d'intérêt public majeur** des projets citoyens, publics ou collectifs, pourtant essentiels à l'avenir de nos territoires.
- **Le risque de décrochage économique pour nos communes rurales**, privées de ressources indispensables si les projets venaient à être bloqués ou annulés.

Nous demandons des engagements forts de l'État et des institutions

1. **La reconnaissance claire et juridique de l'intérêt public majeur des projets d'énergies renouvelables citoyens, publics et territoriaux.**
2. **L'accélération des procédures administratives**, tout en maintenant un haut niveau d'exigence environnementale et démocratique.
3. **Le soutien actif aux initiatives locales**, par des mécanismes de financement adaptés, une meilleure coordination entre services de l'État, et une valorisation des dynamiques collectives.